



Conseil d'établissement

Convocation à la séance ordinaire

Lundi 16 décembre 2024

Édifice De La Terrière - Rencontre en présentiel - 19h00

Local d'anglais, entrée service de garde

Nom	Groupe représenté
Présents :	
Amélie Cossette	Représentante des parents
Maxime Laroche	Représentant des parents
Marilyne Lefebvre	Représentante des parents
Hugues Tsafack	Représentant substitut des parents
Florence Cornibert	Enseignante
Myriam Ricard	Enseignante
Maryse Gélinas	Professionnelle
Sonia Belle-Isle	Responsable du service de garde
Martine Paquin	Directrice
Absents : Cindy Champagne, représentante des parents	
Éric Dery, représentant des parents	
Caroline Fleury, personnel de soutien	
Camille Desrochers, membre de la communauté	

1.

a) **Mot de bienvenue (Accueil)**

Madame Martine Paquin souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement.

b) **Présence et quorum (Constat)**

Madame Martine Paquin ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum, et que tous ont reçu leur convocation et les documents, dans les délais prévus.



2. Questions du public (Information)

Aucune

3. Adoption de l'ordre du jour du 16 décembre 2024 (Adoption)

Une modification est demandée concernant le point 10c). Ce sera un point d'information plutôt que d'approbation.

CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

CÉ : 2024-25/13 **EN CONSÉQUENCE:** sur proposition de : Amélie Cossette, il est résolu à l'unanimité,

D'ADOPTER l'ordre du jour avec la modification.



4. **Adoption du procès-verbal du 29 octobre 2024 (Adoption)**
CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 octobre dernier, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;
CÉ : 2024-25/14 **EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Maryse Gélinas il est résolu à l'unanimité **D'ADOPTER**, le procès-verbal du 18 octobre 2023.
5. **Suivi au procès-verbal du 29 octobre 2024 (Information)**
Aucun
6. **Correspondance (Information)**
Le président a reçu un rappel concernant la formation pour les nouveaux membres du CÉ.
7. **Mot de la coordonnatrice du programme IB Mme Maryse Gélinas (Information)**
Le comité plaisir collaboratif a remarqué une amélioration dans les interactions avec les élèves grâce aux défis du mois ; plus de politesse, plus de merci, et s'il vous plaît.
Le projet de recherche des élèves de 3^e année en collaboration avec les élèves du collège Laflèche a eu un grand succès auprès de nos élèves.
Le 14 février prochain, pendant la journée IB, des élèves pourront vivre une forme d'art avec des élèves du Collège.
D'autres collaborations avec le Collège et/ou avec l'Université sont à prévoir.
8. **Mot de la directrice (Information)**
La campagne de financement du Marché de Noël a été très appréciée des parents et les ventes ont données un profit de 3000\$ à la fondation.
Le cinéma de Noël de vendredi dernier s'est bien déroulé même si plus de personnes étaient attendus.
Les paniers de Noël ont été ramassés par Concept jeudi dernier et nous remercions les nombreux parents qui ont contribué.
Les membres du personnel de l'école ont débuté une formation obligatoire très instructive sur la violence et l'intimidation en milieu scolaire.
L'aide à la classe est un nouveau projet à notre école cette année. Celle-ci a débuté à l'édifice des Forges et s'est étendue à l'édifice de la Terrière depuis novembre dernier. En tout, 8 éducatrices en service de garde sont réparties dans les 2 édifices afin d'offrir de l'aide en classe. Cette aide est très appréciée mais pourrait être mieux répartie selon les besoins des différentes classes et selon différentes périodes. Un horaire répondant plus aux besoins est à déterminer pour l'an prochain.
9. **A-Formation pour les membres du Conseil d'établissement (Information)**
Un suivi sera fait à Camille Desrochers à ce sujet pour qu'elle continue sa formation en ligne.



10.

TRAVAUX DU CONSEIL

Madame Martine Paquin explique les documents aux membres du conseil :

A : Budget de l'école, révision 24-25 (Adoption)

Madame Martine Paquin présente aux membres le budget de l'école 2024-2025 et un document sur le surplus budgétaire au 30 juin 2024.

CÉ : 2024-25/15

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Florence Cornibert, il est résolu à l'unanimité
D'ADOPTER, le budget de l'école 2024-2025.

B : Contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) (Approbation)

Madame Martine Paquin présente les contenus en orientation scolaire et professionnelle aux membres.

CÉ : 2024-25/16

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Myriam Ricard, il est résolu à l'unanimité
D'APPROUVER les contenus en orientation scolaire tel que présenté.

C : Programme d'activité en service de garde (Information)

Madame Martine Paquin présente le programme d'activité en service de garde aux membres.

D : Critères d'admission et d'inscriptions 2025-2026 École PEI (Adoption)

Madame Martine Paquin informe les membres sur le sujet des inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 et les particularités de l'école PEI.

CÉ : 2024-25/17

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Hugues Tsafack, il est résolu à l'unanimité
D'ADOPTER, les critères d'admission et d'inscription 2025-2026.

E : Critères d'admission et d'inscriptions 2025-2026 CSS (Information)

Madame Martine Paquin informe les membres sur le sujet des inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026. Elles auront lieu en ligne du 20 au 31 janvier 2025.

CÉ : 2024-25/18

F : Mesures contraignantes (Approbation)

Madame Martine Paquin présente aux membres le plan des mesures contraignantes.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Belle-Isle, il est résolu à l'unanimité
D'ADOPTER, le plan des mesures contraignantes tel que présenté.



G : Dérogation au régime pédagogique pour les journées pédagogiques IB (Adoption)

Madame Martine Paquin présente aux membres la dérogation. Les journées IB 2025-2026 seront le 19 septembre, le 28 novembre, le 13 mars et le 5 juin.

CÉ : 2024-25/19

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marilyne Lefebvre, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, la dérogation au régime pédagogique pour les journées pédagogiques IB.

H : Photos scolaires (Adoption)

Madame Martine Paquin propose aux membres que Photo Repensé soit la compagnie pour les photos scolaires 2025-2026. Josée Lefebvre s'occupera de faire la réservation d'une date pour l'an prochain.

CÉ : 2024-25/20

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Amélie Cossette, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER, que Photo Repensé soit la compagnie pour les photos scolaires 2025-2026.

I : Micro-ondes (Consultation)

Mme Sonia Belle-Isle du service de garde nous explique que l'utilisation des micro-ondes est une problématique. De plus en plus de repas nécessite l'usage du micro-onde, l'éducatrice doit sortir dans le corridor pour faire chauffer les repas et pendant ce temps il n'y a personne en classe avec les élèves, c'est une vingtaine de minutes que l'éducatrice prends pour faire chauffer les repas d'un seul groupe, les micro-ondes ne sont pas nettoyés entre chaque repas. Pour toutes ces raisons, Sonia propose d'abolir l'utilisation des micro-ondes et d'offrir aux parents d'autres alternatives : des repas froids, des thermos performants, le service du traiteur.

Les membres présents sont d'accord avec cette proposition tout en sachant que certains parents seront déstabilisés.

Mme Martine Paquin enverra un courriel aux parents en janvier pour les préparer à une éventuelle coupure du service des micro-ondes en revenant de la relâche scolaire.

Les membres présents suggèrent des ateliers cuisine au service de garde ou au parascolaire afin de permettre aux élèves de faire eux-mêmes leur repas froid.

J : Approbation Camp Hop on bouge (Approbation)

Madame Martine Paquin propose aux membres qu'un camp ait lieu durant la relâche. Elle nous présente une affiche détaillant les activités qui seront proposées.

CÉ : 2024-25/21

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Maryse Gélinas, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER, que le camp Hop on bouge ait lieu durant la relâche.

K : Critère de sélection des directions d'établissement (Adoption)

Madame Martine Paquin quitte la réunion pendant ce point. M. Maxime Laroche présente aux membres le document sur les critères d'une direction d'établissement. En partant du document de l'année dernière, des corrections seront apportées selon les demandes des membres présents. Une version finale sera envoyée par courriel aux membres pour un vote virtuel.



CÉ : 2024-25/22

L'approbation des critères de sélection de la direction sera reportée à la prochaine séance du conseil.

L: Formulaire de demande de paiement (frais de déplacement et gardiennage) Rappel aux membres (information)

Madame Martine Paquin fait un rappel aux membres concernant le formulaire que ceux-ci peuvent remplir

Affaires nouvelles (information):

11.

Aucune

Levée de la séance (Adoption)

12.

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé :

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Florence Cornibert, il est résolu à l'unanimité de procéder à la levée de la séance à 21h25.

CÉ : 2024-25/23

Martine Paquin, directrice

13.

Rapport du délégué au comité des parents (information)

Aucun